

Le Président, William-Igor Muriset, ouvre la séance en rendant hommage à son arrière-grand-père Rémy Muriset - doyen de la Confrérie - qui vient de s'éteindre paisiblement à l'âge de 111 ans. William-Igor Muriset - qui à l'image de son ancêtre cumule les fonctions de président des Bastiens et d'administrateur communal - nous remet en mémoire tout ce que son arrière-grand-père a fait pour la communauté, en particulier dans la création de la grande agglomération de Landeron-City groupant aujourd'hui La Neuveville, Cressier et Chulles. Après la minute de silence observée par l'assemblée, le confrère Clint Perroset propose que la Confrérie fasse ériger un monument à la gloire du disparu. Le projet est accepté à l'unanimité et nous décidons de financer l'opération en nous acquittant de toutes les amendes de 50 centimes non-réglées depuis plusieurs dizaines d'années. Selon le vœu de tous, ce monument sera en bronze et représentera notre ami Rémy sur son vélo de course et un ordinateur sous le bras.

Le Président remercie ensuite le prédicateur du jour, Monseigneur Paul Frochoux qui a tenu malgré son grand âge à être parmi nous. Monseigneur Frochoux fait partie des 120 confrères de plus de 80 ans et vit aujourd'hui retiré dans sa petite Paroisse des Chaux, cette banlieue landeronnaise construite là-même où ses ancêtres possédaient autrefois leur domaine viticole.

En parlant de vignes, notre Maître sortant, Malcom-Henri Ruedin, crée une grande surprise en nous informant qu'il a réussi à obtenir pour le repas des Bastiens 3 bouteilles de vin du Landeron. Un véritable miracle si l'on pense que les rares bouteilles produites dans le dernier ouvrier de vigne de notre commune s'arrachent à prix d'or. Afin que chaque confrère puisse profiter de cette fine goutte, celle-ci sera offerte à la fin du repas dans des verres à liqueur.

C'est exactement l'inverse de cette tendance qu'ont pu constater quelques Bas-tiens, l'été dernier, lors d'un voyage en terre voisine. C'est le confrère Jean-Baptiste Muriset, petit-fils de Jean-Baptiste Muriset dit le Grand qui fut très longtemps Secrétaire de la Confrérie, qui nous relate cette magnifique balade dans le Duché d'Alsace et en République de Bourgogne. Ces deux jeunes états qui ont depuis peu recouvré leur autonomie en se séparant définitivement de la France après l'éclatement de l'Union Européenne. D'aucuns se souviennent peut-être de cette union contre nature créée en 1992 et qui ne vécut qu'une vingtaine d'années, sombrant dans une totale déconfiture. Les Alsaciens et les Bourguignons eux ont retrouvé leur tranquillité et sont très fiers des vignes qu'ils ont replanté à la place des autoroutes où passaient autrefois les camions de 130 tonnes.

Après cette bucolique parenthèse, l'assemblée continue. Les confrères doivent se prononcer sur une idée qui a germé lentement dans nos esprits : rendre hommage à notre bienheureuse et bien trop tôt disparue Proserpine. En effet, la tenacité avec laquelle Proserpine Digier a oeuvré pour que soient enfin admises les femmes dans la Confrérie mérite d'être reconnue et récompensée. Alors qu'à l'aube du 21ème siècle les Bastiens étaient en perte de vitesse et notre belle tradition en train de péricliter, l'arrivée massive - en 2014 - des femmes au sein de la Confrérie lui insuffla un sang neuf, revitalisant ainsi notre magnifique institution. Tous les confrères présents sont unanimes à reconnaître que cette dynamique ne s'est jamais démentie et que ses effets ont été plus que positifs tout au long de ces 25 années. Pour honorer celle qui fut l'héroïne de cette mutation irréversible, l'assemblée décide que dorénavant notre confrérie se nommera : l'Honorable Confrérie des Saints Fabien, Sébastien et Proserpine.

Dans le chapitre des divers, quelques questions restent à débattre. Tout d'abord le sort de quelques familles supplémentaires que la Confrérie se doit d'adopter. En effet, depuis que le conjoint d'un confrère ou d'une consoeur a la possibilité de garder son propre nom de famille dans le mariage, il s'avère tout à fait

injuste qu'il ne puisse pas faire partie de la Confrérie. Aussi l'assemblée vote l'adoption des familles Kyburz, Binggely, Sponsorovitch, Ducommun, Achmed Guili-Guili, Stanley, Bordeley, Guggisberg, Gamachnikov, Ouagadouala, Glasnosk, Meyer et Tchang Tchougg Ping.

Autre cas semblable accepté par les confrères et consoeurs : celui de deux familles italiennes de Barolo-sotto-Cielo et de Barbera-sopra-Maria dont les noms ont une consonnance presque identique à ceux de deux célèbres familles landeronnaises. Il s'agit des familles Gicco et Frocio. L'adoption devient d'autant plus inéluctable du fait qu'une fille Gicco de Barolo-sotto-Cielo a épousé un fils Frochoux du Landeron, et qu'un fils Frocio de Barbera-sopra-Maria a convolé en juste noces avec une fille Gicot. Et comme le souligne la consoeur Jennifer Stanley-Guenot, il suffirait qu'un fils Gicco-Frochoux se marie avec une fille Frocio-Gicot pour que l'intégration soit parfaite.

Pour clore le chapitre des divers, il reste à nommer les 25 serveurs pour le repas de la Fête de l'an prochain. Le confrère Fabbio-Smocky Bellenot émet le voeu qu'après bien des années de serveurs on aimerait bien revoir des serveuses. Mais la réplique de la consoeur Bernadette Ouagadouala-Quellet est cinglante : "il faudra que les hommes servent à table durant quelques millénaires avant d'avoir racheté tout le temps que les femmes ont passé à les servir". Les 25 serveurs sont donc nommés sans rechigner.

Et nous voici arrivés à l'élection du nouveau Maître et des Domestiques. Or, le moment que nous allons vivre est historique car le premier des "viennent ensuite" que nous indique l'ordinateur central de la Confrérie n'est pas un confrère mais une consoeur : Trudi Guenot, épouse de Léandre-Médard-Calixte. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire des Bastiens, ce n'est pas un Maître mais une Maîtresse qui est élue à l'unanimité moins sa voix. Le mari de l'élue provoque l'hilarité de la salle en lançant cette boutade : "Je vais enfin pouvoir coucher en même temps avec ma femme et ma Maîtresse :"

Quant aux Domestiques, c'est également une "première" puisqu'ils sont mari et femme. Ce sont Marie-Thérèse et Louis-Meredith Bellenot-Ruedin. Les nouveaux élus promettent de remplir leur devoir de Domestiques ainsi que leur devoir con-jugal pour autant que Dieu leur fasse paix et miséricorde.

Après que la nouvelle Maîtresse nous aie adressé quelques mots pleins de sensibilité, l'assemblée annuelle se termine sous les applaudissements.

Et c'est au son du tam-tam, du banjo et de la balalaïka que l'imposant cortège des confrères et consoeurs se dirige vers la tente chauffée où va être servi le repas pour les 450 convives représentant l'Honorable Confrérie des Saints Fabien, Sébastien et Proserpine.

Le Landeron, le 20 janvier 1989

René Quellet (Maître de la
Confrérie en 1988)